

## REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 15 heures.

## OUVERTURE DE LA SESSION

**M. le Président** donne lecture d'une lettre du secrétaire du Gouverneur général annonçant que Son Excellence le Gouverneur général se rendra à la salle du Sénat à 3 heures cet après-midi pour ouvrir officiellement la session du Parlement fédéral.

M. Claude Lajoie, gentilhomme huissier de la verge noire, apporte le message suivant:

Monsieur le Président, c'est le désir de Son Excellence le Gouverneur général que cette honorable Chambre se rende immédiatement auprès d'elle dans la salle de l'honorable Sénat.

En conséquence, le Président, accompagné des membres de la Chambre, se rend à la salle du Sénat. L'honorable John Bosley, Président de la Chambre des communes, dit alors:

Qu'il plaise à Votre Excellence,

La Chambre des communes m'a élu son président, bien que je sois peu capable de remplir les devoirs importants qui me sont par là assignés.

Si, dans l'exécution de ces devoirs, il m'arrive jamais de faire une erreur, je demande que la faute me soit imputée et non aux Communes, dont je suis le serviteur et qui, en vue de s'acquitter le mieux possible de leurs devoirs envers la reine et le pays, réclament humblement, par ma voix, la reconnaissance de leurs droits et privilèges incontestables, notamment la liberté de parole dans leurs débats ainsi que l'accès auprès de la personne de Votre Excellence en tout temps convenable, et demandent que Votre Excellence veuille bien interpréter de la manière la plus favorable leurs délibérations.

L'honorable Président du Sénat, s'adressant au Président de la Chambre des communes, dit alors:

Monsieur l'Orateur, Son Excellence le Gouverneur général me charge de vous dire qu'ayant pleine confiance dans le loyalisme et l'attachement de la Chambre des communes envers la personne et le gouvernement de Sa Majesté et ne doutant nullement que ses délibérations seront marquées au coin de la sagesse, de la modération et de la prudence, elle lui accorde et, en toutes occasions, saura reconnaître ses privilèges constitutionnels.

J'ai également ordre de vous assurer que les Communes auront, en toutes occasions convenables, libre accès auprès de Son Excellence et que leurs délibérations ainsi que vos paroles et vos actes seront toujours interprétés par lui de la manière la plus favorable.

Après quoi il plaît à Son Excellence le Gouverneur général d'ouvrir la session par un discours du trône.

● (1610)

Et les députés étant revenus à la Chambre des communes:

**M. le Président:** J'ai l'honneur de vous informer que, les Communes s'étant rendues au Sénat sur l'invitation de Son Excellence le Gouverneur général, j'ai annoncé à Son Excellence que j'avais été choisi Président. En votre nom, j'ai réclamé les privilèges accordés d'ordinaire, et que Son Excellence a bien voulu confirmer.

\* \* \*

## LES SERMENTS D'OFFICE

**Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre)** demande à présenter le projet de loi C-1, concernant la prestation des serments d'office.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 1<sup>re</sup> fois et l'impression en est ordonnée.)

## Discours du trône

## LE DISCOURS DU TRÔNE

**M. le Président:** J'ai l'honneur de vous informer que, lorsque la Chambre s'est rendue aujourd'hui auprès de Son Excellence le Gouverneur général dans la salle du Sénat, il a plu à Son Excellence de faire un discours aux deux Chambres du Parlement. Afin d'éviter les erreurs, j'en ai obtenu le texte, qui est ainsi conçu:

*Honorables membres du Sénat,*

*Membres de la Chambre des communes,*

C'est avec la plus grande joie et la plus grande fierté que j'ai l'honneur de vous accueillir cet après-midi en qualité de représentant canadien de Sa Majesté la Reine Elizabeth II, à l'occasion de l'ouverture officielle de la première session de la trente-troisième législature du Canada.

Cette année, les Canadiens ont eu la joie d'accueillir Sa Majesté la Reine Elizabeth et le Prince Philip, qui ont participé aux célébrations organisées au Nouveau-Brunswick et en Ontario pour souligner le bicentenaire de l'arrivée des Loyalistes au Canada. Nos hôtes royaux ont aussi visité plusieurs localités du Manitoba. La monarchie représente pour les Canadiens un lien précieux avec les siècles d'histoire et de traditions qui ont modelé notre démocratie parlementaire. La Couronne est un symbole de nos valeurs démocratiques et contribue de ce fait à la sauvegarde des droits et libertés sur lesquels repose notre régime politique. Chef du Commonwealth, la Reine personnifie les liens et les idéaux des peuples membres de cette grande communauté de nations. Sa vie, consacrée au service des autres, pourrait servir de modèle à tous ceux qui aspirent à servir autrui.

Plus tôt cet automne, les Canadiens de toutes les régions du pays ont eu l'insigne privilège de recevoir Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II. L'accueil chaleureux réservé au Saint-Père a témoigné du respect et de l'estime que nous lui portons; il a mis en évidence l'esprit de fraternité et de générosité qui anime notre société, où se côtoient des gens de races et de croyances diverses. La visite du Pape a rappelé aux Canadiens que la promotion de la justice et de la paix a encore sa place chez nous, et que nous devons aussi en faire notre vocation dans le monde. Pour son message pastoral et pour son témoignage moral et spirituel, le peuple canadien lui exprime sa profonde gratitude.

Au cours des premiers mois qui ont suivi mon investiture, j'ai eu le grand avantage de visiter diverses régions de notre si beau pays. La chaleur et l'enthousiasme que mes compatriotes m'ont manifestés au Québec, au Nouveau-Brunswick et, tout récemment, dans ma province natale de la Saskatchewan, m'ont profondément émue; j'anticipe donc avec plaisir de compléter ma tournée des provinces et des territoires. Jour après jour, je prends de plus en plus conscience de la force de caractère, des immenses qualités et de la bonne volonté des Canadiennes et des Canadiens. Je découvre mieux ainsi combien notre nation est riche et privilégiée.

C'est avec un intérêt et une fierté bien légitimes que les Canadiens ont suivi le voyage du premier astronaute canadien, le commandeur Marc Garneau. Sa participation à un vol de la navette spatiale Challenger est la manifestation la plus récente et la plus impressionnante du rôle que joue notre pays dans l'entreprise de conquête de l'espace. Nous sommes ainsi heureux de pouvoir collaborer au programme spatial des États-Unis et de faire notre part dans la recherche des avantages immenses que l'exploration de l'espace peut apporter à l'humanité.

En juillet, tous les Canadiens ont applaudi aux brillantes performances de nos athlètes aux Jeux olympiques de Los Angeles. Mon gouvernement désire leur rendre hommage, ainsi qu'aux entraîneurs et officiels, et souligner leurs remarquables efforts et leur dévouement à l'idéal olympique. Le haut degré d'excellence qu'ils ont atteint constitue à nos yeux à tous le plus bel exemple d'accomplissement national.

*Réconciliation et unité nationale*

La législature que nous inaugurons aujourd'hui doit marquer le début d'une ère de réconciliation nationale, de renouveau économique et de justice sociale. C'est dans cet esprit que mes ministres entendent faire honneur au mandat que leur a confié la population du Canada.

Certes, il n'y a pas de solutions toutes faites aux sérieux problèmes que connaît notre pays, mais les Canadiens témoignent d'une volonté évidente de repartir à neuf. Pour la première fois depuis fort longtemps, toutes les régions du pays sont représentées au sein du gouvernement national, et c'est là pour mes ministres une excellente occasion de réaliser un nouveau consensus national.